



Compte rendu du conseil d'administration du 6 octobre 2025

Le CIQ a tenu son conseil d'administration le 6 octobre à la Maison de l'Age d'Or à partir de 18h30.

Après discussion en bureau , le président a proposé que l'assemblée générale annuelle du CIQ ait lieu le samedi 7 février à la bastide du Val saint André à compter de 14h30.

1- Questionnaire pour les élections municipales

Le projet diffusé reprend la version présentée en juin dernier et inclut les deux modifications demandées à cette occasion qui concernaient les points 4 et 5 . Ce projet a été validé par le conseil (cf annexe jointe) et sera envoyé aux diverses listes, lorsqu'elles seront connues, vraisemblablement courant décembre.

2-Points d'actualité

-Stationnement. Le maire a répondu favorablement au courrier très complet sur cette question adressé par le CIQ début septembre demandant notamment qu'une réunion de travail soit tenue à ce sujet. Elle a demandé au premier adjoint d'organiser cette réunion rapidement..

A cette occasion , on insistera notamment sur la nécessité de mettre en place des navettes gratuites dédiées en s'inspirant des exemples constatés à la Ciotat (pour les Nauticales) et à Blois (pour les Rendez vous de l'Histoire) . L'utilisation du petit train touristique géré par l'office de tourisme pour acheminer les touristes, comme cela avait été prévu récemment pour une manifestation au centre hospitalier de Montperrin est aussi à envisager.

-Piste cyclable. Un courrier commun ADAVA – CIQ vient d'être adressé à la municipalité et à la Semepa pour proposer des aménagements permettant de remédier aux difficultés constatées pour l'utilisation de la nouvelle piste cyclable qui vient d'être installée sur l'avenue des Déportés et qui suscite de nombreuses

critiques justifiées. Ce courrier a donné lieu à une réaction positive au niveau des services municipaux concernés. La réception des travaux de cette piste n'ayant pas encore été faite, on peut espérer que tout ou partie de nos demandes seront prises en compte.

-Promenade de la Torse. Le CIQ se félicite que notre demande de suppression des clôtures de chantier installées le long des berges de la Torse ait enfin abouti grâce à l'appui de Ménélik. La réinstallation des barrières en bois a été complétée par un panneau très utile et très pédagogique mis en place par Ménélik explicitant les travaux à venir sur le bassin de la Torse et indiquant qu'il n'y a pas de danger d'écroulement des berges.

-Pas japonais sur le Baret. Cette vieille demande du CIQ a aussi été honorée au cours de l'été mais les orages de la fin août ont dégradé cet ouvrage. Le délégué aux espaces verts (MFéraud) en a été informé et s'est engagé à ce que ces travaux soient repris ou modifiés. Le CIQ a suggéré de s'inspirer des pas japonais moins esthétiques mais plus solides mis en place sur la Cause au Tholonet.

-Plaine nature La rénovation de la rue Coubertin rend maintenant nécessaire un traitement adéquat du petit parking situé entre la plaine nature et la Tour d'Aygosi qui est dans un triste état. Il a été décidé de demander à la municipalité de réhabiliter ce parking et ses alentours. Cela devrait aussi conduire à traiter de manière humaine la situation de la personne qui s'est réinstallée à côté de ce parking dans un combi Volkswagen.

Par ailleurs, une visite sur le terrain sera prochainement organisée avec M Féraud pour voir les aménagements à apporter aux espaces verts de notre quartier.

-Squats (parking de délestage et Campagne Silve). Une réunion récente a été tenue sur le terrain avec les responsables municipaux concernés. Ces derniers ont indiqué que ces squats nécessiteraient sans doute l'intervention d'une société privée spécialisée compte de la nature de certains déchets (seringues...). La mairie dispose à cet effet d'un marché annuel à bons de commande d'un montant de 250 000€ mais qui, pour l'année 2025, est presque épuisé. Ces squats seront donc traités dès que des crédits seront disponibles.

-Composteurs. Après quelques mois de fonctionnement, le bilan que l'on peut faire est peu satisfaisant : peu d'utilisateurs, pas de respect des règles (présence

de sacs de plastiques), du matériel de piètre qualité, pas de désignation de référents ...En fonction de l'évolution du dossier, le CIQ envisage de demander le retrait des composteurs.

-Centre de secours. Contrairement aux craintes émises par certains avant la mise en route du centre, son fonctionnement ne pose pas de problèmes tant du point de vue du bruit que de la circulation.

-Bruit. Le 30 août , un spectacle très bruyant de breakdance s'est déroulé au skatepark dans la plaine nature. La manifestation était autorisée par la mairie mais plusieurs des dispositions mentionnées dans l'arrêté municipal n'ont pas été respectées par l'organisateur, notamment l'article 1 qui stipulait que la diffusion sonore devait être substantiellement diminuée après 22h. Deux courriers de protestation ont été adressés par le CIQ et la copropriété des Hameaux de la Torse. On attend la réponse de la municipalité.

Le festival des Super Moustaches (deuxième week end de septembre) a également indisposé les riverains des quartiers sud et est (la Torse, Saint Jérôme, Arc de Meyran...) en raison de la diffusion d'une musique tonitruante dépassant le seuil légal. Le CIQ a pris contact avec la société en charge du mesurage du bruit. Le son a bien été enregistré en continu comme prévu par le règlement, mais les dépassements identifiés n'ont jamais été corrigés. Si ce festival était reconduit , il faudrait mener une action préventive commune des 3 CIQ principalement concernés, vers la municipalité . Pour plus de précision, lire sur le site, les deux publications consacrées à ces deux évènements.

Le prochain conseil d'administration est prévu le lundi 15 décembre à 18h30

Michel BRAUNSTEIN

Hubert CAPES